

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 6 mars 1937 Divers

n° 6

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 mars 1937

Numéro JO

n° 484 du 31/03/1937

Date du numéro

31 mars 1937

TEXTE INTÉGRAL

les travaux nécessaires pour remédier aux fautes de montage des portières métalliques du hangar Schwartz-Hautmont se rent entrepris d'office, en régie, par les soins et sous la direction du commandant de l'air et aux frais de l'entrepreneur. Les frais qui résulteront de ces travaux seront acquittés au moyen du cautionnement de 6.500 francs (six mille cinq cents francs) déposé au Trésor par l'entrepreneur.